

CHARTE DU BENEVOLE

La Maison de Bégon organise chaque année au printemps un festival nommé « Mix'Terres », visant la découverte et le partage des cultures du monde, par la musique, la danse, le cirque moderne et autres modes d'expression... Les bénévoles, sans qui ces jours de fête ne seraient possibles, sont les premiers à porter les valeurs de respect essentielles au bon déroulement de Mix'Terres. Pour cela, quelques règles sont évidemment à observer :

Respect du projet associatif :

Le bénévole s'engage à respecter les valeurs ainsi que le fonctionnement de la Maison de Bégon et de ses différents partenaires ; il s'engage à s'impliquer dans les missions qui lui sont confiées, à respecter les horaires convenus et à prévenir, en temps utile, en cas d'impossibilité. Il s'engage encore à ne pas abuser des privilèges que lui confère le statut de bénévole. La Maison de Bégon peut décider à tout moment de la fin de la collaboration du bénévole, en cas de non respect des consignes précisées par l'organisation, de manque de respect vis-à-vis des autres bénévoles ou de quiconque, de toute faute mettant en difficulté ou en danger l'organisation du festival.

Respect des règles de sécurité :

Il est nécessaire, pour chacun des bénévoles, de prendre en compte toutes les mesures de sécurité en vigueur, à la fois pour soi-même et pour les festivaliers accueillis : respect du code de la route, application des consignes de sécurité sur chaque pôle et sur l'ensemble du site (ne pas fumer dans les lieux clos, ni face au public et à respecter les règles d'hygiène élémentaires notamment par rapport à la manipulation de nourriture).

Il va de soit que chacun doit respecter l'obligation de port d'un pass pour circuler sur le site et franchir les accès aux différents lieux. Concernant l'accès privé du site, l'introduction de personnes non munies d'un pass, même s'il s'agit de personnes proches, est interdite, afin d'éviter toute source d'ennuis au niveau de la sécurisation globale du site !

L'accès aux spectacles est réservé en priorité aux festivaliers, puis ouvert aux bénévoles dans la mesure des places disponibles ; mais impossible si le spectacle est complet. En effet, en cas de surnombre, la sécurité du site (risque d'incendie, par exemple) ne peut plus être assurée, ce qui met alors tous les spectateurs en danger !

Respect de l'environnement :

La Maison de Bégon s'engage par une charte en faveur du développement durable et poursuit une dynamique d'actions éco-citoyennes. Chaque bénévole se doit d'œuvrer dans cette direction par des gestes simples et des actions concrètes, comme ne pas jeter ses mégots par terre, ramasser les déchets sur son chemin, inviter gentiment les festivaliers à utiliser les poubelles de tri sélectif, les informer sur l'utilisation des toilettes sèches, les sensibiliser d'une manière générale à la question du respect de l'environnement...

Respect du matériel et des biens confiés :

Chaque bénévole s'engage à utiliser avec soin le matériel et les biens qui lui sont confiés (véhicule, outillage, machines, appareils divers), à les tenir propres et à informer son/ses responsable(s) de pôle en cas de perte ou détérioration.

Attitude et comportement :

Afin de permettre à tous, festivaliers comme organisateurs et artistes, de garder un souvenir agréable et une image positive du festival, chacun accepte de s'impliquer dans ce qu'il donnera et montrera de soi-même : sourire, convivialité, écoute, attitudes adaptées et respectueuses sont garants de la réussite du festival. Chacun s'engage donc à être responsable de son comportement et maître de soi dans toutes les missions qui lui sont confiées. Il s'agit aussi de rester raisonnable par rapport à la consommation d'alcool pouvant entraîner des comportements inappropriés.

Principe de solidarité :

L'aventure humaine d'un festival est pleine de surprises mais aussi très éprouvante ! Si chaque bénévole s'investit au sein de son pôle, il est important également de prendre en compte la vue d'ensemble de l'évènement et d'agir dans un esprit solidaire et collectif : communiquer, faire connaissance, s'entraider, être attentif à soi et aux autres, savoir entendre les difficultés et limites de chacun, mais aussi pouvoir exprimer les siennes (fatigue, besoin d'une pause, d'un réconfort...). A l'impossible, nul n'est tenu !

Nom et prénom : **Fait à** **le**

Signature du bénévole :